



Pour publication immédiate : 18/3/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO ET LE PRESIDENT HEASTIE ANNONCENT UN ACCORD SUR LES REFORMES DE L'ETHIQUE

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo et le Président Carl Heastie ont présenté aujourd'hui un accord sur des réformes révolutionnaires des lois et règles en matière d'éthique de l'Etat de New York.

« J'ai dit qu'une véritable réforme de l'éthique était indispensable pour un budget complet cette année et je félicite le Président Heastie et l'Assemblée pour leur leadership en soutenant les normes éthiques les plus élevées, jamais établies par l'Etat de New York », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Ce nouveau niveau de divulgation et de transparence contribuera grandement à restaurer la confiance du public. Plus nous inspirons confiance, plus nous sommes crédibles. »

Le Président de l'Assemblée, Carl Heastie, a déclaré : « Lorsque j'ai assumé la présidence de l'Assemblée de l'Etat de New York, j'ai assuré aux électeurs de cet Etat que leur gouvernement oeuvrait pour eux. Je leur ai assuré que par tous les moyens, nous ferions tout notre possible pour regagner leur confiance et mettre en œuvre une véritable réforme et une responsabilisation à l'intérieur de ces murs. Aujourd'hui, la majorité à l'Assemblée a pris une mesure monumentale pour réaliser cette promesse. Je suis heureux d'annoncer que nous avons conclu un accord avec le Gouverneur Cuomo sur la réforme de l'éthique. »

L'accord entre le Gouverneur et l'Assemblée couvre les cinq points essentiels suivants que le Gouverneur a présentés auparavant comme ses priorités pour le budget :

### **1. Nouvelles exigences en matière de divulgation**

Les fonctionnaires seront tenus de divulguer tout revenu extérieur perçu, la source d'un tel revenu, les services effectués en vue de le recevoir, et s'il existe un lien avec le gouvernement d'État, le poste que lesdits fonctionnaires occupent ou leur mission publique. En particulier :

- Tous les fonctionnaires doivent divulguer la nature de chaque source de rémunération extérieure de plus de 1 000 \$.
- Aucun législateur, employé du corps législatif, ou agent de l'Etat ne peut

recevoir un type de rémunération, directement ou indirectement, en lien avec un projet de loi ou une résolution à l'étude.

- Tous les fonctionnaires qui offrent personnellement des services, en travaillant à titre individuel ou comme membre ou employé d'une entreprise ou d'un cabinet, tels que les avocats et les courtiers immobiliers, et perçoivent une rémunération de la part d'un client de plus de 5 000 \$, doivent divulguer le nom du client, les services rendus, le montant de rémunération et si les services étaient liés à une action du gouvernement. Certaines activités sensibles seront exemptées de la divulgation du client, telles que les affaires de garde d'enfant, la préparation de testaments, les procédures matrimoniales, les affaires impliquant des mineurs, les faillites, les procédures pénales et les ventes de logements.

L'accord amende la loi pour donner plus de pouvoir aux procureurs afin de poursuivre le dépôt de déclarations frauduleuses de communication financière sans l'approbation de la Commission conjointe sur l'éthique publique. Elle étendrait également la loi sur le lobbying de manière à couvrir les municipalités d'une population de 5 000 habitants ou plus – la loi actuelle s'applique aux municipalités de 50 000 habitants ou plus.

## **2. Déchéance du droit à pension**

Les fonctionnaires qui sont reconnus coupables de corruption publique ne devraient pas faire payer leur retraite par les contribuables. L'accord appliquera la loi sur la déchéance du droit à pension de l'Etat de New York à tous les fonctionnaires qui sont reconnus coupables de corruption publique, dont ceux qui sont partis à la retraite avant l'adoption de la loi sur la déchéance du droit à pension en 2011. La loi autorisera un juge à protéger un conjoint innocent et entrera en vigueur après une deuxième adoption d'un amendement constitutionnel par la Législature et l'approbation des électeurs en 2017.

## **3. Réforme des défraiements quotidiens**

L'accord reformera immédiatement les défraiements quotidiens en établissant un nouvel ensemble d'exigences de vérification, notamment :

- Afin d'assurer qu'un élu est bien là où il déclare être, la Législature installera un système électronique qui vérifiera la participation personnelle des législateurs à un événement officiel.
- Le Président développera et mettra en oeuvre des politiques pour vérifier la participation aux événements officiels, établira des normes et limites pour les événements remboursables.
- Les remboursements seront régis par les réglementations fédérales.
- La Législature créera un site web accessible au public, indiquant le remboursement des frais et déplacements de ses membres.

## **4. Interdiction de faire un usage personnel des fonds de campagne**

L'accord interdirait aussi d'utiliser les contributions de campagne pour un usage personnel. Un tel usage personnel sera défini comme les dépenses qui sont

exclusivement au bénéfice personnel du candidat ou d'une autre personne, sans lien avec une campagne politique, l'exercice d'une charge publique ou d'un poste de parti. La loi comprendra une liste indicative des usages interdits, notamment l'usage des contributions de campagne pour des dépenses non liées à une campagne ou l'exercice d'une charge publique, telles que les achats pour un logement, les remboursements de prêt immobilier, le loyer, les vêtements, les frais de scolarité, les salaires pour les personnes qui n'accomplissent pas un travail de campagne, les entrées à des événements sportifs, les amendes et pénalités et les adhésions à des country clubs et clubs de sport.

## **5. Divulcation du financement électoral**

L'accord renforcera l'obligation de divulguer toutes les dépenses indépendantes pour y inclure celles sur les communications effectuées dans les 60 jours avant une élection générale ou spéciale, et dans les 30 jours avant une élection primaire, de manière à ce qu'un client clairement identifié soit mentionné. L'accord transfère également l'application de la loi sur les dépenses indépendantes à un avocat en chef responsable de l'application de la loi.

L'Exécutif et l'Assemblée continuent de soutenir d'autres réformes de l'éthique déjà comprises dans le budget exécutif du Gouverneur, lesquelles incluent des limites sur les contributions électorales, l'autorisation d'un nouveau système de financement public des élections et la rectification de la faille touchant aux sociétés LLC.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418